

Mairie de MEILHARDS

19510

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2017

SESSION ORDINAIRE

L'an deux mille dix sept, le 14 du mois de décembre, à 19 heures trente, le Conseil Municipal de la commune de MEILHARDS, dûment convoqué le 7 décembre, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques CAFFY, maire de MEILHARDS.

Etaient absents : Madame Susanne WAECHTER (excusée avec pouvoir à Monsieur Jean-Jacques CAFFY)
Madame Anne-Marie DACEUX (excusée avec pouvoir à Madame Odile SARCOU)
Messieurs Stéphane MALIGNE et Dominique POITOU

Secrétaire de séance : Madame Nicole JOUBERT

Le conseil municipal a validé le compte-rendu de la séance du 9 novembre 2017.

Monsieur le Maire demande au Conseil l'autorisation d'inscrire à l'ordre du jour :

- la convention de partenariat avec la bibliothèque départementale
- Le conseil municipal accepte cet ajout à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

1 - MODIFICATION STATUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'UZERCHE

La Communauté de Communes du Pays d'Uzerche a approuvé, en date du 4 décembre 2017, le projet de modification des statuts de la Communauté de Communes.

Cette décision est subordonnée à l'accord des conseils municipaux.

Après avoir présenté les différentes modifications, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de valider ce projet.

Le vote à main levée a donné le résultat suivant :

13 voix pour

2 - MAIRIE - BIBLIOTHEQUE

La convention partenariat entre la commune et la bibliothèque départementale arrive à expiration.

Afin qu'elle soit reconduite dans les mêmes conditions, à partir du 1er janvier 2018, Monsieur le Maire demande l'approbation du conseil municipal.

Le vote à main levée a donné le résultat suivant :

13 voix pour

3 - QUESTIONS DIVERSES

1) - TRESORERIE

Monsieur le Maire informe que, conformément à la décision prise par la Préfecture de rassembler toutes les communes de la même Communauté de Communes, notre commune sera rattachée à la Trésorerie d'Uzerche.

2) - T.A.P. (TEMPS D'ACTIVITE PERISCOLAIRE)

Madame Carole HEMMER souhaite faire réaliser aux enfants de l'école une fresque installée sous le préau. Le conseil municipal est favorable à ce projet.

3) - AIRE DE JEUX

Le projet de l'aire de jeux, située sur le site de la salle polyvalente progresse, deux devis nous sont parvenus, ils seront étudiés et présentés pour être adoptés lors du conseil municipal de début janvier 2018.

4) - ECOLE

Monsieur le Maire précise que tous les maires de la Corrèze sont convoqués le 8 janvier 2018 à Tulle par l'Inspecteur d'Académie pour une présentation des directives 2018/2019.

REMERCIEMENTS

De la part de Madame Valérie PERRIER (suite au décès de son mari)

De la part de Madame Colette MALIGNE (suite au décès de son frère)

De nombreuses félicitations ont été reçues (par courrier, mail ou de vive-voix) pour l'organisation du repas des Aînés.

Remerciements et félicitations reçus de la part de Madame DEGLANE pour le colis de Noël.

Monsieur le Maire remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui, comme d'habitude, ont assuré le service lors du repas des Aînés et félicite tout particulièrement Mesdames Catherine CHAUNU et Brigitte LEBRIEZ pour la décoration de la salle.

**Monsieur le Maire précise que la cérémonie des vœux est prévue le
DIMANCHE 21 JANVIER 2018
à partir de 14 heures, salle polyvalente.**

La séance est levée à 20 heures 30